



Montreuil le 21/04/2020

Message aux lauréats du concours de catégorie C

BONJOUR À TOUTES ET TOUS,

Dans cette période difficile/anxiogène pour tout le monde, nous savons que vous êtes dans l'attente d'informations sur votre demande de première affectation et sur le déroulement de votre scolarité.

Nous faisons des points réguliers avec la direction générale sur la situation des stagiaires en scolarité et des lauréats des concours.

Vous concernant, lauréats du concours commun de catégorie C, l'administration nous a indiqué que les mouvements de mutation étaient reportés à début juin. Nous vous informerons des dates dès que nous les aurons via notre site internet et sur notre compte facebook.

Si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez envoyer votre demande de première affectation à l'adresse suivante : elusc@cgt.fr

Les élus de catégorie C de la CGT Finances Publiques prendrons en charge vos demandes pour faire valoir vos situations particulières.

Pour la liste complémentaire du concours externe, nous continuons à la revendiquer et l'administration nous a affirmé que le sujet était à l'arbitrage...

Concernant votre formation, nous avons obtenu de l'administration qu'elle commence le 18 mai et se déroule en deux temps : une @-formation à partir du 18 mai 2020, puis une formation en école d'une durée de 10 semaines qui débutera le 2 juin prochain.

Vous serez donc seront nommés agents administratifs principaux stagiaires et rémunérés en tant que tels à compter du 18 mai. Un acompte de traitement correspondant au montant du traitement vous sera versé fin juin pour toute la période.

Vous suivrez une formation à distance à partir du 18 mai à travers la mise en place «un cartable en ligne» constitué de @-formation et d'exercices provenant du parcours Cypre-Pacte et du nouveau socle de la formation des C.

Vous rejoindrez, à compter du 02 juin, selon les modalités de dé-confinement alors en vigueur, votre établissement de formation pour y suivre en présentiel la suite des enseignements.

Concernant vos conditions d'accueil au sein des établissements, la direction de l'ENFiP nous assure qu'il y aura une désinfection des locaux avant l'entrée du personnel et des stagiaires dans les établissements.

Pour assurer une distanciation sociale, il est prévu de diminuer par 2 le nombre de stagiaires par salle (dédoublage des groupes) ainsi que des mesures prises spécifiques au niveau des établissements : pause/cantine.

Depuis le début de la période de confinement, la CGT Finances Publiques se bat pour que la santé des agents des finances publiques soit assurée au mieux par la direction générale. Cela passe par des mesures de distanciation sociale mais pas que : nous réclamons sans succès pour l'instant que les collègues se rendant sur leur lieu de travail disposent de masques et de gants de protections, de gel hydroalcooliques et que le nettoyage des locaux soit réalisé par des sociétés spécialisées plusieurs fois par jour notamment dans les écoles où vous serez nombreux.

Le 16 avril dernier, nous avons adressé au chef du personnel et au directeur de l'ENFiP dans lequel nous soulevons toutes les problématiques à résoudre pour que vous puissiez faire votre rentrée à l'ENFiP dans les meilleures conditions. Vous le trouverez à l'adresse suivante : <http://www.financespubliques.cgt.fr/content/covid-19-1404-lettre-ouverte-au-directeur-rh>

Nous nous tenons à votre disposition pour répondre aux questions que vous vous posez.

Adressez les nous aux adresses suivantes :

sebastien.weber@cgt.fr

laetita.barrier@dgfip.finances.gouv.fr

À bientôt à l'ENFiP !!